

IRAN

Amnesty International préoccupée par l'arrestation de plusieurs journalistes et d'un ancien prisonnier d'opinion

Index AI : MDE 13/16/98

L'arrestation de six journalistes et d'un détracteur bien connu du gouvernement de la République islamique d'Iran constitue une nouvelle illustration du nombre croissant d'atteintes à la liberté de la presse constatées au cours de ces dernières semaines, a déclaré ce jour Amnesty International. L'organisation de défense des droits humains est vivement préoccupée par les informations faisant état de l'arrestation, entre le 16 et le 20 septembre 1998, de quatre employés du quotidien Tous. Machallah Chams el Waizing, Hamid Reza Jalai Pour, Mohammad Javadi Hekssari et Ibrahim Nabavi auraient été appréhendés après la publication d'un article mettant en cause la politique du gouvernement iranien à l'égard de l'Afghanistan et condamnant le récent déploiement de forces militaires le long de la frontière Est du pays.

Autre information, plus préoccupante encore : certaines des personnes arrêtées seraient accusées de mohareb ba khoda (inimitié à l'égard de Dieu), infraction dont les responsables sont généralement passibles de la peine de mort.

Selon les informations reçues par Amnesty International le 22 septembre 1998, deux représentants de l'Agence de presse de la République islamique d'Iran (IRNA) auraient été appréhendés et mis en détention, après cinq heures d'interrogatoire, à la prison d'Evin. Mohammad Reza Sadeg, directeur adjoint de l'agence, et Ali Reza Khosravi, rédacteur en chef du service des questions sociales, auraient été arrêtés à la suite de plaintes déposées par Mohsen Rafiq Doust, président de Bonyad-e Mostazefan va Janbazan, (Fondation des déshérités).

Les protestations du personnel de l'agence de presse et l'abandon des poursuites engagées par Mohsen Rafiq Doust ont conduit à la libération de Mohammad Reza Sadeg et Ali Reza Khosravi, le 23 septembre 1998.

Par ailleurs, Amnesty International se déclare préoccupée par la nouvelle arrestation d'Abbas Amir Entezam, le 8 septembre 1998. Cet ancien ministre du gouvernement iranien avait déjà été arrêté en 1979 ; inculpé d'espionnage, il avait été torturé et maltraité au cours de sa détention, avant d'être placé en résidence surveillée, du fait de son état de santé, de 1995 à 1997.

Selon les informations recueillies par Amnesty International, la nouvelle arrestation d'Abbas Amir Entezam ferait suite à un entretien accordé à une radio et dans lequel il aurait critiqué les états de service d'Assadollah Lajevardi, ancien directeur de la prison d'Evin à la retraite, tué le 25 août 1998 par l'Organisation iranienne des moudjahidin du peuple (OIMP). Abbas Amir Entezam serait actuellement détenu à la prison d'Evin ; cependant, on ignore la nature des charges -si charges il y a-, qui ont été retenues contre lui.

"Nous considérons que toutes les personnes actuellement en détention pourraient être des prisonniers d'opinion qui n'ont ni prôné ni utilisé la violence et sont détenus uniquement pour des motifs politiques. Si ces soupçons sont fondés, ces personnes doivent être libérées immédiatement et sans condition", a déclaré Amnesty International.

L'Organisation exhorte les autorités iraniennes à communiquer, dans le détail, des chefs d'accusation de chacune des personnes arrêtées et à autoriser que toute procédure judiciaire soit examinée par des organes indépendants. Les autorités doivent en outre s'assurer que les procès

respectent les normes d'équité énoncées dans l'article 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel l'Iran est partie.

Amnesty International rappelle également au gouvernement de la République islamique d'Iran qu'il est tenu de respecter la Déclaration Universelle des droits de l'homme, notamment l'article 19, qui dispose : "Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression".

Informations générales

Le quotidien Tous, qui a vu le jour cette année et succède au quotidien Jam-e (La Société), interdit de publication, a gardé la même équipe de rédaction que son prédécesseur. Le 16 septembre 1998, Tous a été à son tour interdit et les bureaux du journal ont été pris d'assaut par les gardiens de la Révolution, conformément à la volonté de dirigeants iraniens d'exercer un contrôle plus strict sur la presse. Cette interdiction aurait été prononcée par un tribunal révolutionnaire islamique pour "activités nuisant à la sécurité et aux intérêts nationaux, et opposition au gouvernement sacré de la République islamique".

Au cours de ces dernières semaines, les atteintes à la liberté de la presse se sont multipliées, après la période de réduction des restrictions imposées à la presse qui a suivi l'élection du président Mohammad Khatami en mai 1997. Il semblerait que l'ayatollah Ali Khamenei ait appelé récemment à une reprise des sanctions contre les publications qui, selon ses paroles, "se servent de la liberté d'expression pour affaiblir les croyances islamiques du peuple".

À l'exemple de Tous viennent s'ajouter ceux d'un certain nombre de publications, notamment Iran-e Farda, Rah-e Nous et Taban, qui sont sous le coup d'une récente interdiction. 1